

Paris, le 15 avril 2014,

Monsieur Bernard Cazeneuve
Ministre de l'Intérieur
Place Beauvau
75800 Paris Cedex 08

Monsieur le Ministre,

Le Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains », réseau de 23 associations coordonné par le Secours Catholique – Caritas France, s'inquiète du retard pris par la France dans la publication et la mise en œuvre d'un Plan d'action national contre la traite des êtres humains. Le Collectif a adressé une lettre à Monsieur Manuel Valls, Premier ministre, afin de rappeler l'importance d'une mise en œuvre rapide du Plan d'action national. Il a aussi contacté la ministre des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, la ministre de la Justice et le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Votre Ministère est un acteur majeur dans l'élaboration de ce Plan, et il est une institution clef pour la protection des victimes et la lutte contre la traite des êtres humains en France. Nous souhaiterions donc vous rencontrer prochainement.

La France a ratifié la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains, dite « Convention de Varsovie », en janvier 2008, quelques mois avant son entrée en vigueur en mai 2008. Elle était également tenue de mettre en vigueur les dispositions nécessaires à la transposition de la directive 2011/36/UE au plus tard le 6 avril 2013. La mise en œuvre d'un Plan d'action national contre la traite des êtres humains permettrait à la France de satisfaire aux engagements internationaux auxquels elle a souscrit. Elle a pourtant été repoussée à plusieurs reprises.

Les victimes de traite des êtres humains vivent dans des conditions de souffrance physique et psychologique qui nécessitent des mesures d'accompagnement et une protection appropriées, même lorsqu'elles sont déboutées du droit d'asile. En l'absence de Plan d'action national, il est extrêmement difficile d'assurer cette protection. A la violence des situations auxquelles sont confrontées ces personnes s'ajoute donc la difficulté à se voir reconnaître le statut de victime de traite, qu'il y ait ou non dépôt de plainte. Trop souvent, les victimes de traite des êtres humains sont considérées comme délinquantes.

La protection des victimes et de leurs proches doit être au cœur des préoccupations du Gouvernement et de votre Ministère en matière de lutte contre la traite des êtres humains. Cette protection doit non seulement être renforcée, mais elle doit également être accordée sans conditions de coopération avec les services de police.

En outre, le Collectif s'inquiète de la très grande hétérogénéité des pratiques des préfectures en matière de délivrance des titres de séjour, des autorisations de travail et des récépissés de période de réflexion. L'absence de délivrance de titre de séjour et/ou d'autorisation de travail, ou les délais dans la délivrance desdits documents, sont autant de dysfonctionnements qui contribuent à précariser les victimes de traite en les maintenant dans une situation de grande vulnérabilité. Cette précarisation des victimes de traite les expose à tous les trafics. Par ailleurs, le Collectif souhaite que chaque préfecture soit dotée d'un référent « traite des êtres humains » formé à la thématique de la traite. Face à l'urgence de la situation, le Collectif demande enfin qu'une priorité claire soit définie et que des moyens d'investigation suffisants soient affectés à la lutte contre l'ensemble des formes que revêt la traite des êtres humains telle que définie aux fins de l'article 225-4-1 du code pénal, ainsi que contre l'incitation au vol. Les associations membres du Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains » sont mobilisées et Geneviève Colas, coordinatrice du Collectif, se tient à votre disposition pour organiser une rencontre avec vous.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération,



François Soulage

Président du Secours Catholique – Caritas France

P-J : Synthèse de la rencontre du Collectif avec Madame Najat Vallaud-Belkacem le 3 février 2014.

Associations membres du Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains »
Action Catholique des Femmes, Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme, Amicale du Nid, Armée du Salut, Association Contre la Prostitution des Enfants, Association du Foyer Jorbalan, Association Départementale Jeunes Errants 77, Association pour la Réadaptation Sociale, Comité Contre l'Esclavage Moderne, Comité Protestant évangélique pour la Dignité Humaine, Congrégation des Sœurs du Bon Pasteur, Conseil Français des Associations pour les Droits de l'Enfant, ECPAT France, Fédération de l'Entraide Protestante, Fondation Scelles, Hors la rue, Justice et Paix France, Les Champs de Booz, Mouvement du Nid, Organisation Internationale Contre l'Esclavage Moderne, Orphelins Sans Frontières, Planète Enfants, Secours Catholique - Caritas France.
www.contrelatraite.org/ contre.la.traite@secours-catholique.org
Coordination : Geneviève COLAS genevieve.colas@secours-catholique.org / 06 71 00 69 90